

Covid 19 : deux écoles fermées en Seine-Maritime

Inès Pons-Teixeira

2-3 minutes

L'école Rosa Parks de Rouen et l'école élémentaire de Beauvoir-en-Lyons ont fermé leurs portes jeudi 10 septembre, pour cause de Covid-19.

À peine dix jours après la rentrée scolaire, deux écoles de Seine-Maritime sont fermées, jusqu'à nouvel ordre, suite à des cas de Covid-19.

Une enseignante testée positive à l'école Rosa Parks de Rouen

C'est la première école de la métropole rouennaise à devoir cesser son activité depuis la rentrée. **L'école Rosa Parks, située rive gauche à Rouen**, a été contrainte de fermer ses portes jeudi 10 septembre. Pour cause, **la maîtresse de la classe de CM2 a été testée positive au Covid-19**. L'enseignante avait été écartée de l'école la semaine dernière car elle était déjà suspectée d'être porteuse du virus. Ses collègues, avec qui elle a pu être en contact au moment du déjeuner ou de la récréation, sont considérés comme des « cas contacts » et vont être testés dans les jours qui viennent. Dans une semaine, si les tests de dépistages des enseignants s'avèrent négatifs, ils pourront alors retrouver leurs classes respectives.

Les élèves de la classe de CM2 ont également été placés en quatorzaine. En effet, les enfants ne portant pas de masques, ils sont considérés comme des cas à risque. Au vu du grand nombre d'enseignants placés en quatorzaine (quatre classes de maternelle et six classes d'élémentaire concernées), le rectorat n'a pas été en mesure de leur trouver des remplaçants. Par mesure de précaution, l'établissement reste ainsi fermé jusqu'à nouvel ordre.

Néanmoins la continuité pédagogique va avoir lieu et les enfants auront des cours par correspondance dans les jours qui viennent.

Un cas de Covid-19 à l'école de Beauvoir-en-Lyons

Un autre établissement de Seine-Maritime a également dû fermer ses grilles hier. Il s'agit de **l'école élémentaire, à Beauvoir en Lyons, dans laquelle un enfant a été diagnostiqué porteur du virus**. L'élève a été en contact avec ses camarades des trois classes de l'établissement. Là aussi, les enfants ont été placés en quatorzaine et vont devoir se faire tester. La longueur de cette quatorzaine pourrait varier en fonction de la décision du conseil de défense, qui va statuer sur sa durée.